

Nom de famille :

Annexe 2 : Notice explicative (1 par famille) :

1) Scolarité par enfant :

2023-2024		Nb. d'enfant(s)	Montant total
Participation des familles par enfant	680 €		
Frais de transport et sorties scolaires	30 €		
Acompte versé par enfant à déduire	- 60 €		
Réduction pour le deuxième enfant inscrit	- 95 €		
Réduction pour le troisième enfant inscrit	- 135 €		
Réduction pour le quatrième enfant inscrit	- 190 €		
Réduction pour le cinquième enfant inscrit et suivants	- 300 €		
Frais de <u>nouvelle</u> inscription par famille	60 €		
Montant total participation scolarité :			

2) Restauration scolaire

Les limites des capacités d'accueil de l'établissement peuvent entraîner une impossibilité d'inscription à ce service pour lequel deux tarifs vous sont proposés pour les repas en fonction du coefficient CAF de votre foyer. Pour bénéficier du tarif A, merci de joindre obligatoirement la copie de votre carte de coefficient familial.

- **Tarif A : 5,15 €** par repas si le coefficient CAF est inférieur ou égal à 830.
- **Tarif B : 6,60 €** par repas si le coefficient CAF est supérieur à 830.
- **Repas occasionnel : 9,00 €** vendu par ticket de 5 repas.
- **Frais d'office : 3,20 €** par repas apporté (P.A.I exclusivement sur justificatif médical)

Le forfait annuel est établi pour 35 semaines et comprend les jours fériés.

Seules les absences pour raison médicale et supérieures à une semaine seront indemnisées : l'ajustement se fera trimestriellement à hauteur de 3,00 € par repas non consommé.

Tarif :	Forfait :	Nb. de repas / sem	Tarif annuel 2023/2024
A	F 1 A	1 repas / sem	180,25 €
A	F 2 A	2 repas / sem	360,50 €
A	F 3 A	3 repas / sem	540,75 €
A	F 4 A	4 repas / sem	721,00 €
B	F 1 B	1 repas / sem	231,00 €
B	F 2 B	2 repas / sem	462,00 €
B	F 3 B	3 repas / sem	693,00 €
B	F 4 B	4 repas / sem	924,00 €

3) Garderie ou étude dirigée du soir :

Engagement pour l'année :	Nb. d'enfant(s)	Forfait annuel	Montant total
1 jour par semaineX	160 €	
2 jours par semaineX	295 €	
3 jours par semaineX	420 €	
4 jours par semaineX	550 €	
Occasionnel (facturation mensuelle) : 10,50 €/heure			
Entourer le ou les jour(s) choisi (s) :	LUNDI	MARDI	JEUDI VENDREDI

4) APEL :

Cotisation volontaire à l'Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre :

Participation annuelle par famille	27 €	OUI	NON	(entourer la réponse choisie)
Si déjà inscrit dans un autre établissement privé	5 €			

La participation (qui comprend l'abonnement au magazine "Famille et éducation") est facultative, mais l'APEL possède un rôle important dans la vie de l'école. Si vous avez un autre enfant scolarisé dans un autre établissement privé, une seule cotisation complète sera versée à l'établissement de votre choix.

Mode de paiement :

- Mensuel : **par 10 prélèvements le 10 de chaque mois du 10/10 au 10/07..... oui / non**
- Trimestriel : **par prélèvement le 10 octobre, le 10 janvier et le 10 avril oui / non**
- Annuel par chèque : oui / non

Le mode de règlement mensuel et trimestriel se fait par prélèvement en adressant le formulaire joint.

Nota : **Une seule facture annuelle** est adressée en début d'année scolaire.

Acceptez-vous l'envoi des factures par mail OUI Adresse mail :
 NON Dans ce cas, fournir 3 enveloppes timbrées à votre adresse

NOM ELEVE	PRENOM	CLASSE	FORFAIT CANTINE	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

Nom de famille : _____

Date : _____

Téléphone : _____

Signature des parents : _____